

Les espaces productifs : les espaces industriels

Un **espace productif** est un espace aménagé et mis en valeur pour une activité économique produisant des **richesses** : agriculture, industrie, commerce et services.

Étude de cas : L'usine de l'A380 à Toulouse

Pôle de compétitivité créé par l'État en 2005 : mise en relation dans un espace donné et sur des projets communs d'industriels, d'universités et de centres de recherche publique ou privé afin de soutenir l'innovation. *Aerospace Valley* en est un exemple.

Pôle technologique (ou un technopôle) : zone dans laquelle laboratoires de recherche, universités et entreprises de technologies de pointe travaillent ensemble.

R&D (recherche et développement) : argent consacré à la recherche pour imaginer des produits nouveaux.

Industrie de haute technologie : industrie spécialisée dans les produits de haute technologie nécessitant une **innovation permanente** (recherche et développement) et un **personnel hautement qualifié** : aéronautique, informatique, biotechnologie...

Sous-traitants : entreprises travaillant pour une autre entreprise.

Toulouse se trouve dans la nouvelle région **Occitanie** (Sud-ouest de la France).

→ **Description du site industriel aéronautique : une industrie de haute technologie :**

→ **Activité aéronautique du site *Aéroconstellation* dans la périphérie de Toulouse** (au nord-ouest de Toulouse) : usine Lagardère (ligne de montage de l'A380, zone de livraison de l'A380, zone d'essais au sol), Air France Industries (atelier de maintenance d'Air France), itinéraire à grand gabarit permettant d'amener les différentes parties de l'A380 en provenance d'autres usines qui sont assemblées dans l'usine de Toulouse, aéroport où peut être testé en vol les avions.

→ **Influence d'Airbus sur l'agglomération toulousaine : un pôle technologique**

→ Dans **tout l'ouest et le sud** de l'agglomération à travers le **réseau de sous-traitants** travaillant pour Airbus ;
→ Les établissements **scolaires** (lycée professionnel Airbus) et **universitaires** (écoles d'ingénieurs) qui forment aux **métiers de l'aéronautique** (conception, assemblage) ;
→ **Complexe scientifique de Rangueil** : recherche et développement en aéronautique.
→ **Les infrastructures de transport sont développées** : pièces de l'A380 qui transitent par la route à grand gabarit, piste d'essai de l'aéroport, réseaux routier et de métro qui permettent aux entreprises et aux acteurs de circuler (réseau routier tout de même souvent saturé).

→ **Influence régionale :**

→ 1^{ère} entreprise de la région Midi-Pyrénées ;
→ **L'industrie aéronautique, une industrie de haute technologie :**

- **Secteur aéronautique** représente **56 % des dépenses de recherche et développement, R&D**, 51 % du nombre de **chercheurs**, des entreprises de la région en 2007 ;
- **Importants investissements en recherche et développement, R&D**, qui ont **augmenté** en Midi-Pyrénées de 166 % en 6 ans de 2001 à 2007 contre seulement 24% en France ;

→ **Influence nationale :**

→ **1/3 des effectifs aéronautiques** français ;
→ **2 des 3 grandes écoles aéronautiques** françaises.

→ **au niveau mondial :**

→ Un **projet commun de l'Union européenne** : pièces produites par l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Royaume-Uni et la France (Nantes-Saint-Nazaire) et assemblées et testées sur le site Airbus de Toulouse.
→ **Clientèle mondiale** : compagnies moyen-orientales, asiatiques, européennes et océaniques.
→ **Aerospace Valley** (associant les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine) est un **pôle de compétitivité** de niveau **mondial** : 1^{er} bassin d'emploi européen (120 000 emplois industriels) dans le domaine de l'aéronautique de l'espace et des systèmes embarqués.

Les espaces industriels en France

Déconcentration : déplacement d'une partie des activités d'une entreprise de la région parisienne vers la province, principalement dans l'ouest de la France.

Délocalisation : transfert d'activités vers des régions du monde bénéficiant d'un avantage compétitif (main-d'œuvre peu chère, fiscalité attractive) ou étant à proximité des marchés.

Friche industrielle : ancienne usine laissée à l'abandon.

Pôle de compétitivité créé par l'État en 2005 : mise en relation dans un espace donné et sur des projets communs d'industriels, d'universités et de centres de recherche publique ou privé afin de soutenir l'innovation. Aerospace Valley en est un exemple.

Pôle technologique (ou un technopôle) : zone dans laquelle laboratoires de recherche, universités et entreprises de technologies de pointe travaillent ensemble.

Productivité : production réalisée en un temps donné.

R&D (recherche et développement) : argent que l'on consacre à la recherche pour imaginer des produits nouveaux.

Reconversion : politique visant à remplacer les activités industrielles en crise par d'autres activités dynamiques (industries de haute technologie, services...).

La localisation des industries : région parisienne et croissant périphérique

- **De nouveaux facteurs de localisation : de la matière 1^{ère} à la matière grise**
 - **Autrefois**, les industries se localisaient à **proximité des matières premières**.
 - **Désormais**, les industries se localisent à **proximité d'une main d'œuvre très qualifiée** qui souhaite **un cadre de vie agréable. La proximité d'axes de communication majeurs, ainsi que les politiques publiques (déconcentration vers l'ouest, reconversion), et les investissements privés ou publics** jouent aussi un rôle.
=> renforce les **métropoles**, en particulier leurs **pôles technologiques** (la fin des années 1960), et leurs **pôles de compétitivité** (début des années 2000) dont certains, comme *l'Aerospace Valley*, sont à vocation **mondiale**.
- **Des espaces industriels plus dispersés :**
 - **L'Île-de-France**, la région parisienne, reste la **1^{ère} région industrielle** de France bénéficiant :
 - d'une **main d'œuvre très qualifiée** en lien avec de nombreux centres de recherche, d'universités et de grandes écoles.
 - de **pôles de compétitivité mondiaux** : Systematic, Finance innovation et Medicen Paris Région à Paris.
 - de la **proximité d'axes de communication importants** la reliant au monde entier.
 - **Les régions industrielles dynamiques constituent un croissant périphérique** qui va de **la Bretagne à la région lyonnaise**.
 - Les **causes** du dynamisme industriel de ce croissant : des **grandes métropoles** offrant un cadre de vie attractif notamment culturel, présence dans **ces métropoles** de **technopôles** qui pour certains sont des **pôles de compétitivité** et **proximité d'axes de communication importants** les reliant au monde entier.
 - **Le grand Ouest**, longtemps sous-industrialisé, a bénéficié des **déconcentrations** des industries de la capitale.
 - **Le Sud** attire les industries grâce à la présence des **axes de communications importants**, de **grandes métropoles** et de **conditions de vie attractives (héliotropisme et littoralisation)**.
 - **En revanche**, le **Nord-Est** où étaient localisées les industries traditionnelles, est en crise (=> développement friches industrielles). Des **politiques de reconversion** y sont mises en place.

Une désindustrialisation ?

- **Baisse des effectifs** de l'industrie depuis 1975 en liaison avec la **hausse de la productivité**.
 - Notamment dans **les régions anciennement industrialisées en crise** mais aussi dans les **régions industrielles aux localisations plus diffuses** comme la Basse-Normandie.
 - À l'inverse, certaines **régions autrefois peu industrialisées** s'en sortent mieux (exemple de **l'arc méditerranéen**).
 - **Perte d'emplois les moins qualifiés** en particulier.
 - **Causes** : poids des **grands groupes** qui souvent **délocalisent**, **faiblesse** du tissu des **PME**, **accent** mis sur une **économie de services**.
- **Baisse de la part de l'industrie dans la production des richesses.**
- **Le succès de certaines entreprises très compétitives** (hautes technologies, agroalimentaires, luxe).
- **MAIS difficultés actuelles des secteurs traditionnels**, en particulier celui des **biens de consommation** (automobile), à cause des **délocalisations** et de la **concurrence internationale**.